

ENTRE
BIÈVRE
ET
RHÔNE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



© air drone solutions

SITE DIT « PICHON » À BEAUREPAIRE : UN PASSÉ ET UN AVENIR INDUSTRIEL

Une réalisation



financée par



EPORA



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Contact presse

Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône

Rue du 19 Mars 1962

38550 Saint-Maurice-l'Exil

04 74 29 31 05

communication@entre-bievretrhone.fr

UN CHANTIER D'AMPLEUR POUR RÉHABILITER UN SITE INDUSTRIEL D'EXCEPTION

En 2008, l'ancienne chaudronnerie Pichon ferme ses portes. Elle donne son nom à ce tènement de 5 hectares où sont implantés plus de 14 000 m² de bâtiments situés dans la ZA de la Maladière, à Beaurepaire. La communauté de communes du territoire de Beaurepaire, devenue depuis Entre Bièvre et Rhône Communauté de Communes (EBER) a souhaité donner une seconde vie à ce site industriel à grand potentiel.

En 2018, un partenariat avec EPORA (Établissement public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes) est noué. Il permet à EPORA d'acquérir le foncier et d'effectuer, en partie à sa charge, la dépollution du site pour le revendre à la communauté de communes pour 1 million d'€.

En 2019, les travaux de rénovation, d'un montant de 3 300 000 d'€, menés par EBER ont débuté. Le chantier a consisté en :

- des opérations de démolition
- la réfection de la toiture avec isolation et mise en normes du désenfumage
- l'isolation des murs
- la pose de bardage
- la réfection du réseau pluvial
- la réfection du dallage
- la réfection des menuiseries, des portes sectionnelles ou rideaux
- la création d'ouvertures pour l'éclairage naturel
- la viabilisation : eaux usées, alimentation en eau potable, électricité, télécommunications...

Les travaux se sont achevés à la fin du mois de mars 2021 permettant d'accueillir une nouvelle entreprise.

NOTA BENE : la durée prévisionnelle du chantier a été dépassée en raison de la liquidation de deux entreprises du chantier puis de la crise sanitaire covid-19.

Ce chantier a été cofinancé par l'État pour 500 000 € et la Région Auvergne-Rhône pour 1 138 976 €.



En savoir +...

Beaurepaire est une ville située à 60 km de Grenoble, Lyon et Valence, qui est facilement accessible par les routes départementales et est proche de l'axe autoroutier A7.

CONSTRUCTION COMPOSITES BOIS S'INSTALLE SUR LE SITE DIT « PICHON »

L'entreprise iséroise Construction Composites Bois a fait part de son intérêt pour le site en 2020. Après examen de sa candidature, le conseil communautaire s'est prononcé en faveur de son installation lors de la séance du 29 mars 2021. Cette activité s'inscrit dans les ambitions industrielles et de développement durable de Entre Bièvre et Rhône Communauté de Communes.

L'entreprise a développé un matériau innovant au bilan carbone négatif, appelé Lignoroc®. Il s'agit d'un mélange de béton-ciment et de bois, réalisé à partir de matières d'origine biosourcée ou recyclée en masse (approvisionnement en France uniquement). Une fois transformé en plaque, le matériau est utilisé pour la construction de bâtiments d'habitat collectif, de bâtiments publics, de bureaux... L'entreprise reçoit aussi de nombreuses demandes pour des maisons individuelles mais elle précise qu'elle ne pourra pas étudier les projets des particuliers avant 2022. Il est donc inutile de la contacter à ce sujet avant cette échéance.

L'entreprise a un projet ambitieux pour le site dit « Pichon ». Elle envisage d'y installer le siège social, une usine de fabrication de granulats de bois et le site pilote de R&D du groupe Construction Composites Bois. La production s'installe actuellement dans les bâtiments et des travaux sont en cours pour aménager ces espaces.



Plus de renseignements :

Construction Composites Bois | 04 38 50 17 88 | contact@lignoroc.com

A propos

Entre Bièvre et Rhône Communauté de Communes compte 37 communes, 67 000 habitants et s'étend sur 400 km². Elle est bordée par le fleuve Rhône à l'Ouest et la rivière Bièvre à l'Est et forme un ensemble singulier, riche et diversifié. Idéalement située au cœur de la vallée du Rhône, Entre Bièvre et Rhône Communauté de Communes propose un cadre de vie privilégié.

Ce territoire est le fruit de la fusion au 1er janvier 2019 de 2 communautés de communes (les ex communautés de communes du Pays Roussillonnais et du Territoire de Beaurepaire). La force du territoire provient de sa complémentarité : villes et villages, pôles chimiques et plaines agricoles, coteaux boisés et industries, services et artisanats, commerces et patrimoine...

La communauté de communes exerce de nombreuses compétences parmi lesquelles le tourisme, la culture, l'eau, le développement économique, l'environnement, la gestion des déchets ménagers...

La société Constructions Composites Bois (CCB), dépositaire de la marque Lignoroc[®], a été créée en 2006 par François Cochet, un spécialiste du bois, de l'exploitation forestière jusqu'à la scierie et au bois énergie.

La technologie Lignoroc[®] permet la fabrication d'un béton biosourcé allégé, composé de 59% de bois, et associé à plusieurs procédés de construction rapides et qualitatifs en préfabrication.

Validés par un retour d'expérience et une R&D de plus de 15 ans, les systèmes constructifs de CCB sont proposés sous licence aux industriels de la préfabrication. La mise en œuvre de cette licence permet aux industriels de proposer des solutions constructives innovantes qui répondent dès aujourd'hui aux futures réglementations bas carbone et en premier lieu à la RE2020.